



Bulletin académique

n°808

du 11 mars 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Bulletin académique n° 808 du 11 mars 2019

Sommaire

Division des Examens et Concours	
- Olympiades de géosciences - Session 2019 - Centres d'épreuves	3

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de l'Académie
REDACTEUR EN CHEF : Pascal MISERY - Secrétaire Général de l'Académie
CONCEPTION, RÉALISATION, DIFFUSION : Thomas PRESTIGIACOMO (☎ : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/19-808-1830 du 11/03/2019

OLYMPIADES DE GEOSCIENCES - SESSION 2019 - CENTRES D'ÉPREUVES

Référence : Note de service n°2013-053 du 9 avril 2013 publiée au BOEN n°16 du 18 avril 2013

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme LECOMTE - Tel : 04 42 91 71 84 - Mail : manuella.lecomte@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

L'épreuve des olympiades de géosciences se déroulera le **jeudi 28 mars 2019 à partir de 8 heures**, dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint (convocation individuelle) et en fonction de la répartition définie.

L'épreuve dure quatre heures. Le sujet proposé est constitué de deux à quatre exercices distincts.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant accompagnés des listes d'émargement et si besoin, les copies de composition modèle EN ainsi que le papier brouillon, dès lors qu'ils auront été sollicités auprès du rectorat.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de SVT des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de SVT des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le vendredi 29 mars 2019 au Collège Les Hauts de L'Arc – Avenue Marius Jatteaux 13530 TRETZ - à l'attention de **Mme ROMEUF Nathalie**, chargée de mission.

Il est rappelé que la participation aux olympiades internationales repose sur la présence au classement national.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE GEOSCIENCES – ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

CONVOCATION INDIVIDUELLE

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) aux Olympiades de géosciences année 2018/2019

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

Le jeudi 28 mars 2019 de 8 h00 à 12 h00

Au lycée

Fait à , le

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

Nota : Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.

OLYMPIADES DE GEOSCIENCES - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

REPARTITION DES CANDIDATS - EPREUVE DU JEUDI 28 MARS 2019 de 8h à 12h

DEPARTEMENT / VILLES	CENTRES D'EPREUVES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE	SERIES	Nbre de Candidats
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)				
DIGNE	PIERRE GILLES DE GENNES	Pierre Gilles de Gennes	S	3
	Total PIERRE GILLES DE GENNES			3
SISTERON	PAUL ARENE	Paul Arène Sisteron	S	12
	Total PAUL ARENE			12
BOUCHES DU RHONE (13)				
AIX EN PROVENCE	CEZANNE	Cezanne	S	12
		Duby	S	4
		Zola	S	6
	Total CEZANNE			22
ARLES	PASQUET	Montmajour	S	15
		Pasquet	S	23
	Total PASQUET			38
MARSEILLE	MARSEILLEVEYRE	Marseilleveyre	S	3
	Total MARSEILLEVEYRE			3
	PERRIN	Perrin	S	35
			Total PERRIN	
	THIERS	Thiers	S	44
			St Charles	S
	Total THIERS			70
	MANDELA	Mandela	S	56
Simone Veil			S	8
Total MANDELA			64	
MARTIGUES	LANGEVIN	Langevin	S	87
	Total LANGEVIN			87
TARASCON	DAUDET	Daudet	S	26
	Total DAUDET			26
VAUCLUSE (84)				
CARPENTRAS	HENRI FABRE	Henri Fabre	S	16
		Marie Pila	S	4
	Total HENRI FABRE			20
AVIGNON	MISTRAL	Mistral	S	13
	Total MISTRAL			13
Total général				393

Candidats par séries et par centre d'épreuves			
Département / Ville	CENTRES D'EPREUVES	S	Total
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)			
DIGNE	PIERRE GILLES DE GENNES	3	3
SISTERON	PAUL ARENE	12	12
BOUCHES DU RHONE (13)			
AIX EN PROVENCE	CEZANNE	22	22
ARLES	PASQUET	38	38
MARSEILLE	MARSEILLEVEYRE	3	3
	PERRIN	35	35
	THIERS	70	70
	MANDELA	64	64
MARTIGUES	LANGEVIN	87	87
TARASCON	DAUDET	26	26
VAUCLUSE (84)			
CARPENTRAS	HENRI FABRE	20	20
AVIGNON	MISTRAL	13	13
Total		393	393